

Cyclone tropical

24 et 25 septembre 1672

Passage sur les Petites Antilles

Dossier rédigé par

Roland Mazurie - François Borel - Jean-Claude Huc



Tous droits réservés

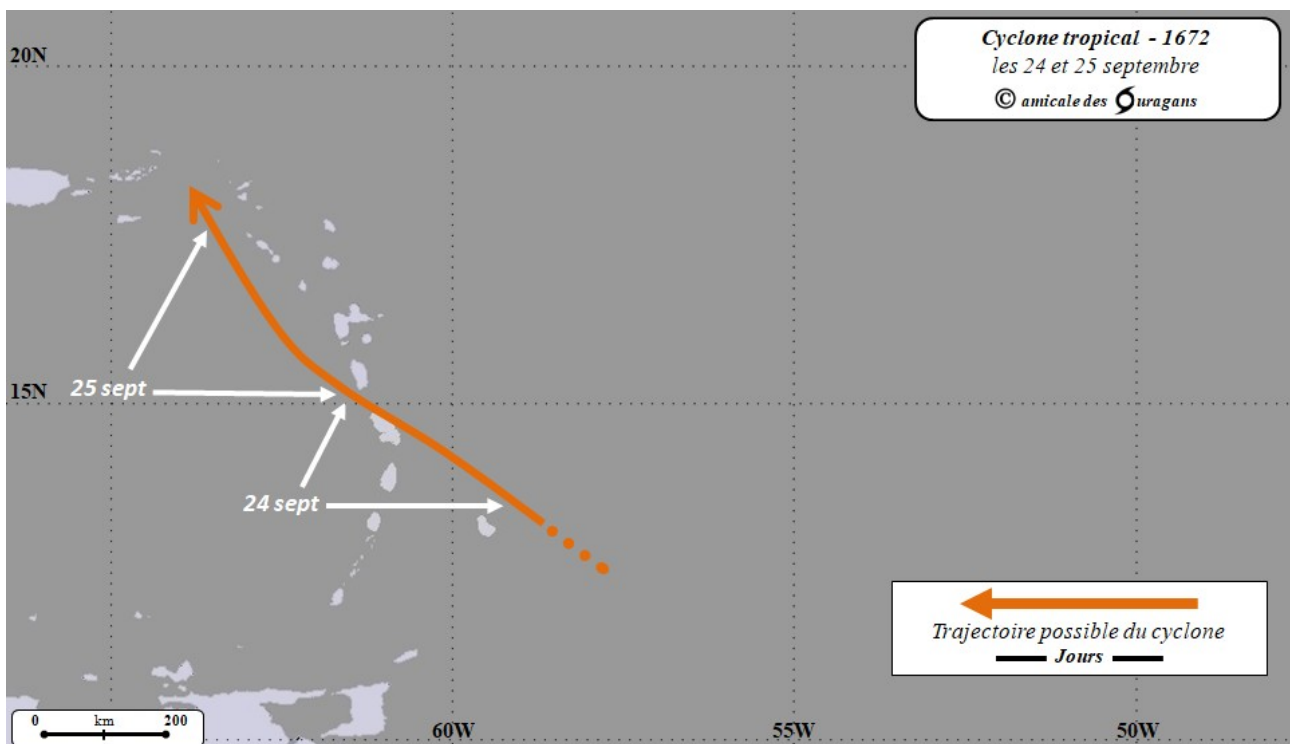
Préambule

L'année 1672 ne présente pas de passage cyclonique sur les Petites Antilles, à en croire les différentes listes et chronologies historiques établies par les différents spécialistes : I. R. Tannehill et E. B. Garriott (qui se sont basés sur les travaux de A. Poey), A. Moreau de Jonnés, O. Pérez et W. H. Alexander. Aucun de ceux-là n'a noté de phénomène particulier durant cette saison.

Et pourtant, le climatologue du service météorologique de la Martinique, Paul Flament, fort de ses recherches archivistiques locales, a bien recensé un cyclone ayant sévi sur cette île en septembre 1672 dans son ouvrage « *Cyclones m'étaient contés à la Martinique - 1635 à 1891* ». Des rapports du gouverneur en poste à l'époque, le marquis de Baas, l'attestent en informant ses autorités de tutelle en France des dégâts provoqués par cet ouragan du 24 septembre.

De plus une lettre rédigée par Philippe de Noyel, religieux retiré dans l'île de Saint-Kitts (Saint-Christophe), a rapporté au gouverneur général les coups de vent subis sur son île, la date exacte n'étant pas indiquée, on a tout lieu de penser que c'était durant cette même période.

Aussi, bien qu'il n'apparaisse quasiment nulle part dans les catalogues historiques, nous authentifions cet ouragan de 1672, et avons tâché d'analyser son passage sur l'arc antillais, ce qui nous a permis de proposer une cartographie de sa trajectoire possible sur cette région.



Trajectoire possible du centre du cyclone les 24 et 25 septembre 1672

Impacts et effets du cyclone sur la Martinique

La lettre rédigée le 01/10/1672 par le gouverneur général des Îles du Vent de l'Amérique, le marquis de Baas, narre les dégâts causés par la forte tempête sur l'île de la Martinique, où il résidait (cf l'original en [ANNEXE 1](#)).

En voici la retranscription littérale, sans modification de l'orthographe, de mots, de ponctuations par souci d'authenticité, elle nous paraît suffisamment compréhensible tout de même.

« Monseigneur,

Cette isle fut visitée du houragan le 24^e du mois passé, quy dura jusqu'au 25^e à la mesme heure, je ne scay point quel ravage il a fait aux autres isles, car je n'en ay encore aucune nouvelle, mais celle cy a souffert des pertes dont les unes se peuvent reparer et les autres non ; les cannes ont esté en partie desracinees et la caffè quy estoit encore pendante aux arbres et quy n'estoit pas meuré a esté perdue ; et plusieurs maisons, moulins, et sucreries ont esté renvercées, toutes ces choses peuvent estre réparées avec le temps. mais le grand ravage que la mer a fait aux bords de l'isle ne se peut jamais retablir ; elle a esté sy horriblement emeüe qu'ayant porté ses ondes beaucoup plus loin qu'elle n'avoit jamais fait, elle a razé un grand nombre de maisons qui faisoient le faux bourg du Bourg St Pierre, depuis la forteresse jusques à la riviere quy passe à l'habitation des Jesuites, dont l'espace est de sept à huit cens pas, en sorte qu'il n'y paroît plus une seule trace d'y avoir eu des maisons, ce quy à causé une grande perte et une grande affliction aux proprietaires. On ne peut aller, exagerer qu'elle à esté la fureur de la mer, vous le pourrez juger monseigneur, en ce que non seulement elle à ebranlé la face du fort quy la regarde et quy vray semblablement tombera bien tost, mais mesme elle à renvercé une tour du mesme fort avec plus de quarante ou cinquante pas de muraille, quy estoit du costé de la riviere, cet cette perte quy est veritablement irreparable, car comme la situation a esté mal choisie ainsy qu'il à paru, je ne croy pas qu'on se doive mettre en peyne de la remettre en l'estat qu'elle estoit, car outre qu'il en couteroit beaucoup, on seroit tousjours assujetty à un pareil accident. J'ajoute à ce grand desordre celuy que le bourg du Precheur a souffert... »

Le vent a donc été suffisamment violent pour déraciner les cannes (et pas seulement les coucher), pour détruire des maisons, des sucreries et des moulins. La houle fut probablement très importante (« la fureur de la mer ») puisqu'elle a « rasé » un grand nombre de maisons littorales et même ébranlé la tour du fort de Saint-Pierre. Le bourg du Prêcheur aurait aussi souffert de cet ouragan. Faute d'avoir des précisions sur la direction prise par le vent, on ne peut fournir d'information sur la zone exacte du passage du centre cyclonique, sur l'île-même, ou plutôt au nord vers la Dominique, ou alors plus au sud du côté de Sainte-Lucie ...

Une seconde lettre de ce gouverneur général écrite trois semaines plus tard ne donne pas plus de précisions d'ordre météorologique, et fournit juste quelques informations succinctes sur certaines autres îles « françaises ».

Impacts et effets du cyclone sur d'autres îles

Un rapport datant du 25/10/1672 (cf extrait de l'original en [ANNEXE 2](#)) évoque en effet les îles de la Guadeloupe et de Saint-Christophe (Saint-Kitts).

En voici la retranscription fidèle, sans modification de l'orthographe, de mots, de ponctuations.

« Le Commis general de la guadeloupe à envoyé icy depuis peu une barque, pour nous faire scavoit que l'isle à peu souffert, et que la perte que les habittans ont fait n'est pas grande. M^r du Lion (NdA : ou M. du Lyon ancien gouverneur de la Guadeloupe puis commis général) n'a pas voulu m'honorer d'une de ses lettres, quoy que je luy eusse écrit deux fois depuis le houragan, pour scavoit l'estat de la Guadeloupe. Nous ne scavons encore rien de l'isle de St Christophle, il y a aparence qu'elle aura esté epargnée comme la Guadeloupe, Dieu le veuille. »

Ainsi ces territoires situés au nord de la Martinique ont été jugés avoir été peu impactés par le cyclone.

Une lettre d'un résident de Saint-Christophe nous en apprend un peu plus sur le ressenti sur l'île. En voici la retranscription, l'extrait original se trouvant en [ANNEXE 3](#).

« J'ay appris que l'houragan a eu la hardiesse de faire cette année un tour de promenade dans nostre isle, mais que par la grace de Dieu, il n'y a pas fait beaucoup de desordre, de quoy je suis fort aise, nous en sommes quittes pour deux coups de vent qui n'ont pas fait le tour, et que, dieu mercy, ne nous ont pas fait beaucoup de mal, quoy que le premier, qui estoit le vent d'Est, aye soufflé vingt trois heures avec grande violence sans discontinuer, et le dernier qui estoit le Su et le Susuroit aye duré plus de trente heures, qui à fait eschoüer un navire chargé de tortuës et de cuirs, avec la barque de M^{re} le Clerc qui estoit venuë de la terme ferme, ou tout à esté entierement perdu à la rade de Basseterre, il s'est perdu aussy a la Grande Rade deux barques angloises, dont l'une venoit d'Antigoa, avec des Anglois qui venoient pour s'habituer icy, ou il y avoit dix negres, des bestiaux, et quantité de provisions, dont tout a esté perdu à la reserve d'une negresse et de deux blancs qui ont esté sauvez ; mons^{re} Stapleton arriva a la Grande Rade dans une barque et mit pied a terre au commencement du mauvais temps, et le maistre de la barque fut assez bien advisé pour prendre le large, et par ce moyen à sauvé sa barque ».

L'information importante réside dans le fait que si les dommages furent légers (« pas beaucoup de désordres »), deux coups de vent successifs ont marqué le passage proche du cyclone. Le premier venant de l'Est et durant près d'une journée complète, l'autre de Sud à Sud-ouest (« Susuroît ») ayant duré encore plus longtemps et ayant eu des conséquences fâcheuses dans le secteur maritime. La perte de bateaux anglais s'est soldé *a priori* par un **nombre important de noyades**.

Ces longues durées de vent fort peuvent laisser penser que ce cyclone se déplaçait assez lentement, ou était de grande dimension, même s'il n'était pas intense, et qu'il a dû passer à l'ouest de l'île.

Annexes diverses

ANNEXE 1 ([retour au texte](#)) : Lettre du gouverneur général des Îles du Vent de l'Amérique, J.-Ch. De Baas-Castelmore, dit le marquis de Baas, du 1^{er} octobre 1672

Colombie
M^{re} De Baas
Monsieur
1^{er} Oct. 1672.

Cette Isle fut visitée du touragan de 24. du mois passé, qui dura Jusqu'au 25. à la même heure, Je ne scay point quel Ravage Il a fait aux autres Isles, car Je n'en ay encore aucune nouvelle, mais celle cy a souffert des pertes dont Les vnes se peuvent Reparer, et Les autres non, Les cannes ont esté en partie derrainées, et La casse qui estoit encore pendante aux arbres, et qui n'estoit pas meure, a esté perdue, et plusieurs maisons, moulins, et Serres, ont esté Remuées, toutes ces choses peuvent estre Reparées avec Le temps, mais Le grand Ravage que La mer a fait aux Bords de L'Isle ne se peut Jamais Retablir, Elle a esté si horriblement Emuë, qu'ay ant porté Les ondes Beaucoup plus Loin qu'elle n'avoit Jamais fait, Elle a Razi Vn grand Nombre de maisons, qui faisoient Le faux Bourg du Bourg S. Pierre, depuis La fortresse, Jusques à La Riviere qui passe à L'habitation,

... / ...

.../...

des Jesuites, dont lespace est de sept à huit cens pas, -
En sorte qu'il ne paroit ~~pas~~^{plus} une seule trace d'y avoir
eu des maisons, ce qui a causé une grande perte, et une
grande affliction aux propriétaires. On ne peut aller
exagerer quelle a esté la fureur de la mer, vous le
pourrez Juger Monseigneur, en ce que non seulement
elle a ébranlé la face du fort qui la regarde, et qui
vray semblablement tombera bien tost, mais mesme -
elle a renversé une toux ^{du mesme fort.} avec plus de quarante, ou
cinquante pas de muraille, qui estoit du costé de la
Buiere, cet acte de perte qui est véritablement Irreparable,
Car comme la situation a esté mal choisie ainsi -
qu'il a paru, Je ne croy pas qu'on se doive mettre en
peyne, de la Remettre en l'estat quelle estoit, Car -
autre qu'il en coûteroit beaucoup, on seroit toujours
assujetté à un pareil accident. J'ajoute à ce grand
desordre celui que le bourg du prescheur a souffert


Le Commis general de La Guadeloupe a Enuoyé Juy depuis peu
Vne Barque, pour nous faire scauoir que L'isle a peu souffert,
Et que La perte que Les Habittans ont fait n'est pas Grande, —
m.^r du Lion n'a pas voulu m'honorer d'une de ses Lettres, —
quoy que Je Luy eusse Ecrit deux fois, depuis Le Houragan, —
pour scauoir L'estat de La Guadeloupe. Nous ne saons —
Enuore Rien de L'isle de S.^t Cristophle, Il y a aparence —
qu'elle aura esté Epargnée Comme La Guadeloupe. Dieu Le
Veuille.

ANNEXE 3 (retour au texte) : Extrait d'une lettre de M. Philippe de Noyel, ermite à Saint-Christophe (Saint-Kitts), datée du 24 octobre 1672, adressée au marquis de Baas en Martinique

Martinique

de St Christophe le 24^e 8^{bre}
1672

Monsieur



J'ay appris que l'ouragan a eu la hardiesse de faire cette année un tour de promenade dans uostre Isle, mais que par la grace de Dieu, il n'y a pas fait beaucoup de desordre, de quoy ie suis fort aise, nous en sommes quittes pour deux Coups de vent qui n'ont pas fait le tour, et que, dieu mercy, ne nous ont pas fait beaucoup de mal, quoy que le premier, qui estoit le vent Test, aye soufflé vingt trois heures avec grande violence sans discontinuer, et le dernier qui estoit le Su et le Susuroit aye duré plus de trente heures, qui a fait eschoier un Navire chargé de tortues et de Cuirs, avec la Barque de m.^r le Clerc qui estoit venue de la terre ferme, ou tout a esté entierement perdu à la Rade de la Basseterre, il s'est perdu auspij a la Grande Rade deux Barques Angloises, dont l'une venoit d'Antigoo, avec des Anglois qui venoient pour s'habiter icy, ou il y avoit dix negres, des bestiaux, et quantité de provisions, dont tout a esté perdu à la reserve d'une Negresse et de deux blancs qui ont esté sauvez, mons.^r Stapleton arriua a la Grande Rade dans une Barque, et mit pied a terre au Commanement du mauvais temps, et le maistre de la Barque fut assez bien advisé pour prendre le large, et par ce moyen a sauvé sa barque,

Bibliographie – Sources de données

Par ordre de référence dans le rapport

- P. Flament, *Cyclones m'étaient contés à la Martinique - 1635 à 1891*, 27/07/1986, Météorologie Nationale, Service de Martinique.

- Lettre de M. Philippe de Noyel, ermite à Saint-Christophe, datée du 24/10/1672, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), référence COL C8 B 1 N° 36.

URL : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401hbacgy/daogrp>

(consulté le 10 mai 2023)

- Lettre de M. de Baas-Castelmore, gouverneur général des Îles du Vent de l'Amérique, datée du 01/10/1672, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), référence COL C8 A 1 F° 190.

URL : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401kmkgb/daogrp>

(consulté le 10 mai 2023)

- Lettre de M. de Baas-Castelmore, gouverneur général des Îles du Vent de l'Amérique, datée du 25/10/1672, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), référence COL C8 A 1 F° 192.

URL : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401tvvtqm/daogrp>

(consulté le 10 mai 2023)